

LE DOCUMENT UNIQUE EN EHPAD

DQR017

Public

Référents du COPIL en charge du DUERP en EHPAD

Pré-requis

Aucun

Durée

2 jours – 14 heures

Modalités

Présentiel

 Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

Type de validation

Certification de réalisation

Attestation de fin de formation

Dates et lieux

A définir – dans vos locaux

Intervenant

Pascal GARCIA

Formateur – Consultant

Ingénieur Qualité Hygiène Sécurité Prévention des risques

Tarifs

Nous consulter

Contexte

Quel que soit le secteur d'activité ou l'échelle d'une structure, l'employeur doit transcrire dans un document unique, les résultats de l'évaluation des risques à laquelle il a procédé dans le cadre de son obligation générale de prévention des risques professionnels. Le défaut d'élaboration du document unique et l'absence de mise à jour sont pénalement sanctionnés.

Le document unique doit comporter un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail. Pour ce faire, l'employeur peut s'appuyer sur différentes sources d'information disponibles : analyse des risques réalisée par le CHSCT/CSE, listes des postes de travail à risques particuliers, fiche d'entreprise établie par le médecin du travail... Le document unique doit faire l'objet d'une mise à jour régulière et lorsqu'une modification survient (transformation de l'outillage, révélation de risques non identifiés jusqu'alors, survenance d'un accident du travail).

Résultats Attendus

- S'approprier la méthodologie du document unique au vu de la méthodologie d'évaluation des risques
- Identifier les risques professionnels
- Actualiser le D.U.E.R.P. existant au sein de l'établissement.

Objectifs Pédagogiques

- Appréhender les risques professionnels en établissement médico-social métier par métier et thématique
- Savoir évaluer la criticité d'un risque et proposer des actions correctives et ou d'amélioration
- Maîtriser la prévention des risques et en apporter la preuve
- Initier l'Actualisation du document unique des risques professionnels précédemment rédigé (co-rédaction en cours de formation).

Méthodes Pédagogiques

- Méthodes interactives, incluant des échanges d'expériences, et la présentation des documents de références
- Remise d'un livret pédagogique avec les points clés de la formation

LE DOCUMENT UNIQUE EN EHPAD

DQR017

Programme

☞ IDENTIFIER ET REALISER LA COTATION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR AIDER A LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION D'AMELIORATION

- L'analyse des postes de travail secteur par secteur
 - Evaluation des risques professionnels adaptés aux différents métiers de l'établissement (par unité de travail)
- L'identification des risques
 - Recensement des thématiques de risques
 - Mise en place de la méthodologie
- L'évaluation des risques et classement
 - Principes d'analyse (fréquence, gravité, niveau de maîtrise)
 - Priorisation des risques à prendre en considération
- Le choix et la définition de mesures préventives
 - Comment éviter les risques, les réduire à leurs sources,
 - Améliorer les situations existantes, sensibiliser le personnel aux moyens à mettre en œuvre.
- Aide à la mise en place d'un plan d'action d'amélioration.